

ABONNEMENTS.

\$1.50 par an. 0.75 par semestre. Nécessairement d'avance.

L'abonnement est de \$1.00 seulement, pour les clubs de 10 abonnés en montant.

PUBLIÉ LE SAMEDI. A ARTHABASKAVILLE, P. Q.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

ANNONCES.

1ère. insertion, la ligne, 15cts. Insertions subséquentes, 5 "

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérées comme annonce à 10cts. la ligne.

VOIR 4me. PAGE POUR LES AUTRES CONDITIONS.

POESIE.

L'ANNIVERSAIRE.

Hélas ! après dix ans je revois la journée Où l'âme de mon père est aux cieux retournée.

Ce long regret, dix ans ne l'ont point adouci ; Je ne puis voir un fils dans les bras de son père.

Sur ces bords que la Somme arrose, J'irai chercher l'asile où ta cendre repose ;

Les ennemis des abeilles.

Nous empruntons un petit manuel d'apiculture de M. L. H. Bellerose, en vente dans toutes les librairies :

Q-Quels sont les principaux ennemis des abeilles ? R-Les principaux ennemis des abeilles sont certains insectes, les rats, les souris, les oiseaux, les crapauds, et quelquefois les abeilles mêmes.

puissant à pénétrer dans la peau de ces infâmes déprédateurs.

Q-Y a-t-il quelques moyens de prévenir les ravages des fausses-toignes ?

R-On peut facilement prévenir les ravages des fausses-toignes, si l'on a soin d'éponsseter, tous les bords sur lesquels sont les ruches, et de détruire les vers qui sont dans les rayons, à mesure qu'on les découvre.

Q-Comment peut-on aller chercher les vers dans les rayons sans se faire piquer par les abeilles ?

R-On souffle d'abord un peu de fumée sur les abeilles, afin de les étourdir ; ensuite on fait tomber, avec un couteau ou un petit bâton, tout les vers qu'on aperçoit, puis on les tue.

Q-Ne doit-on pas aussi, autant que possible, détruire les papillons ?

R-Oui, on doit les détruire chaque fois qu'on peut les atteindre ; mais il faut le faire vivement et sans bruit, attendu qu'ils sont très-vifs. Si l'on pouvait ainsi détruire tous ces papillons, avant qu'ils aient déposé leurs œufs dans les ruches, on éviterait de grandes pertes, et l'on s'épargnerait beaucoup de désagréments ; mais la chose n'est pas facile à faire.

Q-Où les trouve-t-on ordinairement ?

R-On les trouve ordinairement sur le sommet et aux coins des ruches ; mais leur couleur ressemble tellement à celle du vieux bois, qu'il est souvent difficile de les découvrir.

Q-Décrivez ces papillons.

R-Les mâles ressemblent à tous les autres petits papillons ; mais la femelle en diffère, en ce qu'elle a les ailes collées près du corps, lorsqu'elle ne vole pas ; de sorte qu'elle ressemble, par la forme, à une faïence.

Q-Dans quel temps voit-on arriver les fausses-toignes ?

R-On n'en voit pas beaucoup, avant la fin de mai, et elles sont assez rares jusqu'à la mi-juin ; mais ensuite elles deviennent très-nombreuses si on ne les détruit pas à mesure qu'on les aperçoit.

Q-Y a-t-il d'autres moyens que ceux que vous venez d'indiquer, pour détruire les fausses-toignes ?

R-Oui ; faites un mélange d'un peu de vinaigre et d'eau sucrée avec de la mélasse, puis mettez le vase qui contient ce mélange auprès de vos ruches ; les fausses-toignes iront bien vite goûter ce breuvage, et après s'être enivrées, elles se noieront certainement.

Q-Quels dommages causent les araignées ?

R-Les araignées construisent, dans les ruches, des toiles dans lesquelles beaucoup d'abeilles périssent.

Q-N'y a-t-il pas des apiculteurs qui prétendent que les araignées détruisent les fausses-toignes ?

R-Oui, et ils ont raison ; car les araignées détruisent en effet les fausses-toignes qu'elles peuvent atteindre ; mais si, pour la destruction d'un seul papillon, cinquante abeilles périssent enlacées dans leurs filets, il vaut infiniment mieux ne pas implorer leur assistance, et les détruire sans merci.

Q-Où les araignées construisent-elles leurs toiles ?

R-Elles les construisent généralement dans les coins des ruches, et c'est là aussi qu'elles déposent leurs œufs.

Q-Comment s'en débarrasse-t-on ?

R-On s'en débarrasse en détruisant leurs toiles et leurs œufs, aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il y en a dans les ruches.

Q-Les fourmis causent-elles beaucoup de dommage ?

R-Non ; ce n'est que dans les ruches très-faibles qu'elles s'introduisent quelquefois pour y prendre un peu de miel.

Q-Quelles déprédations les rats et les souris commettent-ils ?

R-Les rats et les souris sont très friands de miel, et ils en mangent beaucoup en très peu de temps.

On prétend même qu'ils mangent les abeilles. Il est donc très-important de les surveiller de près, et de leur faire la chasse avant qu'ils aient leurs déprédations.

Q-Quand les abeilles sont-elles le plus exposées à tomber victimes des rats et des souris ?

R-C'est pendant l'hivernement que les rats et les souris sont le plus à redouter ; il n'y a pas lieu de les craindre beaucoup pendant l'été.

Q-Les ruchées qui hivernent dehors ne sont-elles pas plus exposées que les autres à être ravagées par ces animaux ?

R-Les ruchées qui hivernent dehors sont plus exposées que les autres à être visitées par les souris ; mais, comme les ouvertures en sont généralement étroites, les rats ne peuvent pas s'y introduire facilement.

Q-Quel mal commettent les oiseaux et les crapauds ?

R-Ce n'est pas le miel que recherchent les oiseaux et les crapauds, ils se contentent de quelques abeilles, qu'ils mangent avec satisfaction.

Q-En mangent-ils beaucoup ?

R-Non ; et leur utilité, en détruisant d'énormes quantités d'insectes nuisibles, fait plus que compenser la perte qu'ils font subir à l'apiculteur en mangeant quelques-unes de ses abeilles ; aussi doit-on éviter avec soin de les détruire.

Q-Quels sont les oiseaux qui aiment davantage à se nourrir d'abeilles ?

R-Ce sont surtout les rois, et ces oiseaux d'un gris foncé que l'on appelle communément chats.

Q-Quelle espèce d'abeilles ces oiseaux mangent-ils ?

R-Les rois et les chats se contentent, pour leurs régals, de quelques faux-bourlons, et d'un certain nombre de jeunes abeilles mortes dans les cellules et rejetées en dehors des ruches par les ouvrières. Ils n'ont aucune objection, non plus, à absorber autant de fausses-toignes et de vers qu'ils en peuvent découvrir.

Q-Ne mangent-ils pas aussi, quelquefois, des ouvrières ?

R-Ils est probable qu'ils n'en mangent que très-rarement ; mais, dans tous les cas, la quantité absorbée par eux, en est si minime, qu'il serait inutile de s'en occuper.

LA MOUCHE À PATATES

L'un des derniers moyens découverts pour éloigner les mouches à patates, c'est de semer de la graine de chaux vive en même temps qu'on plante les patates. On dit que ce simple remède travaille comme un charme. Il est trop tard pour l'essayer pour cette année, mais que l'on s'en rappelle le printemps prochain. Ce moyen est en grande faveur aux Etats-Unis.

L'ARMÉE DES ETATS-UNIS.

Les Etats-Unis se font gloire de n'avoir pas un état militaire comme celui que sont obligés d'entretenir les puissances européennes, qui les écarte et les ruine. Mais, en fait, s'ils n'ont pas d'armée, ils n'en ont pas moins les dépenses. Dernièrement, à propos du veto du président sur le bill des pensions, le Sun de New-York constatait que le budget du département de la guerre en ce pays égalait celui de l'Autriche-Hongrie, et même à \$16,000,000 près, celui de l'empire allemand.

L'Economist, de Londres, traite le même sujet, et comparant les recettes et les dépenses des deux pays, remarque que le budget militaire des Etats-Unis, en comprenant les pensions, égale actuellement celui de la Grande-Bretagne.

Le gouvernement anglais, dit-il, n'est pas particulièrement économe en dépenses de guerre,

et nous entendons beaucoup parler des avantages dont jouissent les Etats-Unis parce qu'ils n'ont pas à entretenir une armée permanente. Mais le fait est que les Etats-Unis supportent pour leur armée des dépenses plus considérables que les nôtres.

L'Evening Post, en commentant les paroles de l'Economist, dit : " Nous avons la prétention de dépenser autant d'argent qu'aucun autre pays, maintenant que nous dépassons l'Angleterre en matière de dépenses militaires. Nous sommes en bonne voie de rattrapper l'Allemagne. Encore un ou deux bons bills de pensions l'an prochain, et nous pourrions nous vanter d'avoir la plus petite armée et la plus grosse carte à payer que le monde ait jamais vues."

LE JUBILÉ DU PAPE.

Dernièrement, le P. Jésuite Michel de Maria a présenté au Pape, au nom des catholiques chinois de Shang haï, un riche écriin orné de perles et de pierreries et renfermant une magnifique adresse en caractères chinois sur une étoffe de damas jaune avec arabesques et dessins allégoriques. Cette adresse, plié en forme de livre, selon l'usage de Chine, est accompagnée d'une traduction latine exprimant les sentiments dévoués que la chrétienté de Shang haï professe envers le Saint-Père. Elle porte, entre autres, les signatures de quatre-vingts jeunes gens des meilleures familles de la ville qui se sont agrégés à la confrérie de la très Sainte Vierge.

LE BIENHEUREUX BERCHMANS.

La S. Congrégation des Rites a tenu, le 23 juin, au Vatican, en présence du Souverain-Pontife, la séance plénière et définitive pour la cause de canonisation du Bienheureux Jean Berchmans, l'un des trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus dont on espère que la canonisation solennelle pourra avoir lieu à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Léon XIII. Par une heureuse coïncidence, la séance d'aujourd'hui a eu lieu pendant que l'on célèbre la fête de saint Louis de Gonzague, dont le B. Berchmans a si admirablement imité les vertus.

On a voté. Le Souverain-Pontife se réserve de confirmer, s'il y a lieu, l'authenticité des miracles et de décider, que son pape, pourra sûrement à la canonisation.

LE WHISKEY.

Cette liqueur infernale fut découverte dans l'Inde. Elle fut introduit en Europe en 1150, et l'Irlande fut le premier pays favorisé de cette boisson qui servit d'abord comme médecine. Dans le livre de Oseary, un ouvrage datant du 14e siècle, l'on trouve la formule pour la fabrication du " usquebaug " da " aqua vite " qui servait comme panacée pour toutes les maladies. Le mot usquebaug vient de celle, et les savants s'accordent à dire que c'est l'origine du mot whiskey. Les Ecossais en fabriquaient d'abord avec de l'orge, et ce n'est que plus tard que l'on employa le maïs. En France, le whiskey est à peu près inconnu ; mais dans les Etats-Unis, malheureusement, son usage n'est que trop répandu. Quand il est vieux, son usage ne nuit que légèrement à la santé ; mais avec toutes les falsifications employées dans sa fabrication, il forme un poison qui rend un homme fou et est plus terrible que l'absinthe, cette liqueur aux yeux verts, comme dit un poète.

Avez-vous la vue courte ? lisez-vous difficilement dans l'église, le soir ? Procurez-vous une paire de lunettes B. Laurance chez J. B. Ouellet.

BOUTEILLE LUMINEUSE.

Prenez une bouteille en vers blanc, déposez-y un morceau de phosphore, gros comme un pois ; remplissez-en le tiers d'huile d'olive. Lorsqu'on veut en faire usage, on l'ouvre, afin d'y laisser pénétrer l'air puis on la referme ; et la partie vide de la bouteille répandra une lumière semblable à celle d'une lampe. Si la lumière faiblit, ou la ramènera en ôtant un instant de nouveau le bouchon de la bouteille, afin que l'air puisse y pénétrer. En hiver, il faut chauffer la bouteille avant de l'ouvrir. Ainsi préparée, la bouteille peut servir pendant une année entière.

NOS RECETTES.

ENCRE SYMPATHIQUE.— Les sucs exprimés de l'oignon, du navet, le jus de citron, certaines sécrétions animales, contenant des sels en dissolution comme le fait la salive, l'acide sulfurique dilué dans six ou six son poids d'eau, la solution étendue d'acétate et de nitrate de cobalt mélangés d'un quart de leur poids de sel de cuisine, les solutions de chlorure d'ammonium (sel ammoniac) de chlorure de cobalt, de cuivre, de fer, de nickel tout cela peut servir à faire d'excellentes encres sympathiques.

Les caractères tracés avec ces substances sont invisibles ou presque invisibles, mais dès qu'on les expose devant le feu, ou qu'on passe le fer chaud sur la feuille sur laquelle est tracée l'écriture, celle-ci paraît parfaitement distincte.

COMMENT CONNAÎTRE LA VIANDE DE MOUTON.

Toutes les personnes qui achètent savent combien il est facile de se tromper, dans le choix des objets les plus usuels de consommation, et plus particulièrement, peut-être en ce qui touche à la nourriture.

N'est-ce pas la raison pour laquelle des lectrices nous demandent des notions spéciales sur les viandes ?

Commençons par le mouton. Chez l'animal jeune, la chair est d'un rouge vil, tendre sous la pression des doigts ; elle doit n'être pas trop grasse.

Celle du vieux mouton sera dure, ridée, coriace, par conséquent, à la suite de la cuisson ; au lieu d'être très-blanc, diaphane, le gras en sera libre, visqueux, jaune blanchâtre.

La chair de brebis est pâle, à grains serrés. La chair de bélier, outre ce dernier caractère, se distingue par sa couleur rouge sombre et son gras spongieux.

LE MOT POUR RIRE.

A la correctionnel. Le président s'adresse à un ivrogne de profession : —Reconnaissez-vous, prévenu, avoir bu, dans la soirée du 10 janvier dernier, quinze litres de petit bleu ? —Si je le reconnais ! —Oui... —Parbleu, mon président... Même que je m'en flatte.

Bobinard est l'original par excellence. —Comment se fait-il que tu ne tutoies pas ta femme ? lui demanda-t-on dernièrement. —Je n'aime pas ça... Et puis, quand on est si familier avec les gens, c'est le diable ensuite pour se faire obéir !

Et vous, Mesdames, votre vue vous fait-elle défaut lorsque vous voulez coudre ou Broder ? Achetez les célèbres lunettes B. Laurance chez J. B. Ouellet.

FEUILLETON DU 30 Juillet 1887.

GEORGES DAVY

LES MISÈRES DE LONDRES

Suite.

—Bon ! reprit James, en toisant son débiteur de ses petits yeux brillants. Dans une heure je reviendrai, puis nous parlerons de cette affaire. Mais faites en sorte que nous soyons seuls, lui dit-il à voix basse ; ni votre femme ni votre enfant ne peuvent assister à notre entretien ; car ce que j'ai à vous dire est un grand secret entre vous et moi. Entendez-vous ?

A ces mots, il se retira. Toute la famille resta dans la consternation. Personne n'osait rompre le triste silence qui régnait dans la chambre ; chacun des membres réfléchissait au secret que le propriétaire avait à communiquer ; tout le monde se creusait la tête, pour deviner quel pouvait être le genre de proposition que sir James avait à faire. La femme était dans l'anxiété la plus grande ; car elle ne s'attendait à rien de bon de la part de cet homme, Davy regardait devant lui, plongé dans de profondes méditations, et Georges se

creusait le cerveau pour trouver le nom de son bienfaiteur, qui lui échappait.

—Mon père, dit-il enfin, le temps s'écoule, et notre bourreau sera revenu avant que nous ayons eu le temps de nous retourner. Je veux faire une dernière démarche et essayer encore une fois si je ne pourrais pas retrouver cet homme généreux ; peut-être la Providence divine me le fera-t-elle rencontrer sur mon chemin. Si je réussis, nous serons de nouveau hors d'embaras ; sinon, nous aurons fait notre possible, et Dieu fera le reste. Je m'en vais.

—Et moi je t'accompagnerai, ajouta la mère, d'autant plus que M. James désire parler à ton père en particulier. D'ailleurs, je me trouve un peu gênée dans cette étroite chambre. Tu n'a pas d'objection, mon cher mari ? Je ferai comme tu voudras.

—Non, non, reprit Davy, je n'ai rien à objecter ; allez tenter votre bonheur, et laissez-moi seul soutenir la lutte avec ce méchant James. Mais ce sera, je le crains, une terrible lutte ; car cet homme détestable noarrit un infâme projet.

—Quoiqu'il puisse te demander dit la femme, n'oublie pas ton devoir et les commandements de Dieu. Rappelle-toi que celui qui s'associe aux desseins des méchants perd le bonheur dans ce monde, où les remords le tourmentent, et la félicité de la vie. Il vaut mille fois mieux

végéter dans la misère que de vivre dans l'abondance que procure le vice.

—Ne crains rien, ma femme, répondit Davy d'une voix douce, mais ferme. Et dût-il m'offrir les trésors du Péron, je les repousserais, si je ne pouvais les acquérir que par le moyen du crime ; tranquillise-toi, je ne commettrai jamais d'action que réprouve ma conscience.

—Que je suis heureuse, mon cher mari, de t'entendre parler ainsi !

Elle prit la main de Georges et quitta la maison avec lui.

Dès que Davy se trouva seul, il lutta de nouveau avec le mauvais esprit qui, de sa voix séductrice, cherchait un accès auprès de son cœur. Mais son bon ange le fit triompher de nouveau des appâts du vice.

—Seigneur Dieu, que votre volonté soit faite. Vous ne mettez à l'épreuve que ceux que vous aimez. Vous qui êtes le soutien des pauvres, vous ne laisserez pas éternellement inexcusée la prière du malheureux. Si vous nous envoyez de cruelles souffrances sur cette terre, c'est pour nous préparer une place brillante dans votre séjour céleste ; je me soumetts à vos décrets impénétrables, et me fie en votre souveraine bonté.

Il se leva tout soulagé, et attendit avec patience et résignation son sort encore enveloppé dans les ténèbres.

A peine l'heure était-elle écoulée que James revint ; sa figure rayonnait de joie et de triomphe ; dès qu'il s'aperçut qu'il se trouvait seul avec son débiteur ; il croyait déjà avoir gain de cause. Il dressa habilement ses embûches, afin d'attirer dans le piège la victime de sa méchanceté.

—Davy, mon vieux, dit-il avec une bonté feinte, je suis heureux de te trouver seul ; et si tu veux te fier à mes conseils, ta misère sera à son terme avant demain matin. Oui, mon cher, tu as beau me regarder avec tes yeux étonnés, je te veux du bien, et je suis décidé à te venir en aide. Depuis longtemps j'ai pitié de ton misérable sort. Il faut que tu te tourmentes, pauvre diable que tu es, d'un jour à l'autre, et tu n'as pas dans l'année quinze minutes de bonheur. Il faut que cela change, Davy.

—Mais comment puis-je mettre une fin à tout cela ? reprit le pauvre homme. J'ai fait tout ce qui est en mon pouvoir pour améliorer ma position, et jamais rien ne m'a réussi.

—Tu n'as pas su t'y prendre de la bonne manière, répondit James. Regarde-moi un peu. J'étais pauvre et misérable comme toi ; j'étais obligé de mendier pour ne pas mourir de faim, et je suis bien souvent rentré dans mon logis sans avoir trouvé dans la journée de quoi satisfaire aux exigences de mon estomac. Fatigué de ce dénuement continu, il me vint, pendant une de ces longues nuits où la cruelle dent de la faim, creusait mon intérieur, me

privait de sommeil, quelques idées lumineuses que je me gardai bien de perdre de vue. Enfin je résolus d'exécuter certains plans habilement tracés ; et comme ils étaient conçus avec finesse et exécutés avec ténacité, ils furent tous couronnés de succès. Je fus nanti d'argent ; je me suis amassé un bout de quelque temps une jolie petite somme, et je devins enfin ce que je suis aujourd'hui, un homme aisé et respectable, qui ne manque jamais de bons morceaux ni d'un bon verre de vin. Fais-en autant Davy, et tu te moqueras du monde entier.

—Mais comment vous y êtes-vous pris, James, demanda Davy, il faut que je connaisse d'abord la route que vous avez prise, avant de l'entreprendre.

—Je vais te découvrir tout, Davy, dit le séducteur à voix basse, après avoir préalablement promené ses regards dans la chambre pour voir s'il n'y avait pas d'espion derrière lui ; mais jure-moi d'abord par le serment le plus sacré que tu ne dévoileras jamais à qui que ce soit la moindre syllabe de ce que je vais te confier.

—Je ne suis pas un traître, James, reprit Davy ; quoi que ce soit, vous pouvez parler franchement et avoir confiance en moi.

—Non, non, pas un seul mot avant que tu aies prêté serment, reprit le séducteur. T'imagines-tu, Davy, que je sois assez sot pour te permettre de regarder mon jeu, avant que je sois sûr de gagner la partie. Jure donc et deviens riche, ou bien ne jure pas et reste toute ta vie un misérable hère.

Davy hésita, et James continua avec un accent plus animé :

GRAND
PIQUE-NIQUE
POLITIQUE

EN L'HONNEUR DE L'HONORABLE
W. LAURIER
Chef de l'Opposition au Parlement de la Pais-
sance du Canada.

MARDI, 2 AOÛT 1887,
A Somerset
COTE DE MEGANTIC.

Il y aura à Somerset, comté de Mégantic, Mardi, 2 Août, à une heure et demi de l'après-midi, un grand pique-nique politique organisé dans le but d'acclamer le nouveau chef de l'opposition à Ottawa, l'honorable W. Laurier. Ce pique-nique aura lieu dans la magnifique bocage de M. C. Cormier, qui peut abriter plusieurs mille personnes. Plusieurs orateurs éminents du parti prendront la parole. La compagnie du Grand-Tronc a bien voulu, pour cette circonstance, consentir à des prix très réduits pour Somerset, aller et retour. Voici le prix des billets et l'heure des trains : De Québec et de Trois-Rivières, il y aura des trains spéciaux. De Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Coaticook, le voyage se fera par les trains réguliers, mais à des prix spéciaux.

Table with 3 columns: Départ, Aller et retour, Prix. Rows include destinations like Montréal, St. Lambert, Coaticook, etc.

Courrier.

La pêche aux îles de la Madeleine a été complètement nulle cette année. Les reux de forêts sont de grands ravages au Cap Breton. Une centaine de milles de superficie ont été dévastés complètement entre Sydney et Cow Bay. Ce qui aggrave la situation est la sécheresse qui sévit depuis plusieurs semaines. On apprend que les chiens de prairie commencent des déprédations terribles dans plusieurs parties du Nord-Ouest. Dans la municipalité d'Indian Head où on a mis leur tête à prix, il en a été exterminé soixante et quinze mille durant le mois de mai dernier. Un cyclone s'est abattu sur St-François, comté de Beauce, détruisant plusieurs maisons, des ponts et déracinant un grand nombre d'arbres. On ne signale aucune perte de vie. Nous apprenons que M. Charles Lalime, de Worcester, vient d'être nommé de nouveau agent d'émigration au Manitoba, par le gouvernement fédéral du Canada, avec un salaire assez élevé. Mardi, a eu lieu à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, une touchante fête de famille. M. T. Blais a renouvelé le cinquantième anniversaire de son mariage avec Mme Marie Blanchet, nièce des évêques de ce nom. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Mas-

son est revenu de la Malbaie mardi et a repris possession de Spencer Wood. On dit qu'il partira pour l'Europe vers la fin d'août.

Le 1er mai 1888, s'ouvrira à Bruxelles, Belgique, un concours international des sciences et des industries. Ce concours est sous le patronage de Léopold II, roi des Belges. Il y aura des médailles et des diplômes accordés aux heureux concurrents pour un montant de \$500,000.

Dix-neuf bicyclistes sont arrivés dimanche matin au Saint-Louis, à Québec, et sont allés dans la journée visiter la chute Montmorency, sur leurs montures roulantes. Ils sont partis de Boston et se sont rendus à Edmondston par voie ferrée, puis à la Rivière du Loup en bicyclette. Ils ont alors pris le bateau à vapeur et après avoir visité le Saguenay, ils sont montés à Québec. Ils sont partis de Québec, hier matin, et vont se rendre en bicyclette de Lévis aux États-Unis.

Les Pêches d'Ayer sont à la tête de tous les apéritifs et de tous les purgatifs. Leur action est douce, pénétrante et complète.

NOTES LOCALES.

Les Revs. Frs. Athanase, provincial, Florimond et Osmond sont partis pour la France, via New-York.

Le contrat pour la décoration intérieure de notre église a été donné à M. J. T. Rousseau de St. Hyacinthe.

L'architecture sera confiée à M. Aug Leblanc. Les plans sont de MM. Perrault et Messard de Montréal, qui sont aussi chargés de la surveillance des travaux.

Il est encore question d'un aqueduc que des particuliers feraient construire à travers notre village pour fournir l'eau à Victoriaville.

Les dames du bazar ont reçu avec reconnaissance de Madame M. Honan, les objets suivants : un service à thé en porcelaine, un tea cozy, un sachet et une magnifique bannière.

Un jeune homme de St. Christophe, fils de M. J. B. Fortier, est mort subitement hier matin.

Nos félicitations bien sincères à nos confrères de la *Vérité* et de *l'Electeur* qui viennent de célébrer leur anniversaire.

La Salsepareille d'Ayer est recommandée par les meilleurs médecins, comme le seul remède infailible, pour purifier le sang.

La fête de Somerset.

Mr. Guimond nous écrit qu'il y aura un train spécial de Richmond à Somerset comme suit :

Table with 2 columns: Destination, Time. Rows include Richmond, Danville, Kingsey, Warwick, Arthabaska, Stanfold, Somerset.

Ce train laissera Somerset pour revenir à 7 hrs. P. M. arrêtant à Arthabaska à 8 hrs. P. M.

Les prix aller et retour sont pour Warwick 75cts, Arthabaska 50cts, et Stanfold 20cts.

Tous les billets sont bons pour deux jours et plus.

L'hon. M. Laurier prendra le train spécial à Arthabaska. Les Hons. H. Mercier et collègues du cabinet provincial, M. Edgar, les Hons. F. Langelier, F. G. Marchand, &c. &c. seront présents à la fête.

On nous informe aussi que les Hoteliers de Plessisville sont amplement préparés à

recevoir les excursionnistes, que de plus il y aura des restaurants improvisés sur le terrain du pique-nique. Rien ne manquera pour assurer à tout le monde une journée agréable dans la mesure du possible.

Qu'on s'y rende donc en masse ?

Une bonne mesure.

L'hon. M. Mercier a déclaré à un reporter du *Star* que, d'ici à quelques jours, un "bureau de santé provincial" serait nommé par le gouvernement.

Il sera composé des plus célèbres médecins de Québec et de Montréal.

LES R. P. ANÉRÉS.

Certains journaux font grand bruit de quelques nouvelles déclarations du Rev. Père au sujet de Riel.

Il est fâcheux de voir un prêtre se contredire et changer d'opinion aussi souvent.

Nous sommes de l'opinion de la *Vérité* sur ce point et nous croyons que le Rev. Père a ruiné sa crédibilité complètement.

L'industrie du fer dans la province de Québec.

Nous avons reçu en langue anglaise une brochure très intéressante sur l'industrie du fer au Canada, par James Herbert Bartlett, et dont les éditeurs sont MM. Dawson & Frères, Montréal.

Nous donnerons ici quelque-unes des informations qu'elle contient, au sujet de la province de Québec.

Les premières forges furent celles de St. Maurice, en arrière des Trois-Rivières, dont la découverte remonte à 1667.

Ce ne fut cependant qu'en 1737 que l'exploitation commença. La Compagnie, faite de capital suffisant l'abandonna bientôt et les forges passèrent à la Couronne en 1743.

Après des vicissitudes qu'il serait trop long à rapporter, les forges furent considérées épuisées, en 1883, et fermées en conséquence.

En 1798 des forges furent aussi érigées à Bateau mais fonctionnèrent peu de temps seulement.

Les forges Radnor qui sont actuellement en opération ont été construites en 1866. On y manufacture surtout des roues pour chemins de fer.

Des forges furent aussi exploitées à Hull en 1867, à Yamaska en 1869, à la Baie St. Paul en 1873, mais discontinuées peu après faute de minerai en quantité payante.

Celles de Moisie dont on a beaucoup parlé il y a quelques années, furent également abandonnées par suite de complications financières et financières, mais comme le minerai est en abondance et d'une qualité supérieure, elles seront probablement exploitées de nouveau, cette fois avec profit, si nous pouvons obtenir l'union commerciale.

En 1880-81, de grandes usines furent construites à Drummondville, en ce district, par les messieurs McDougall de Montréal. Elles produisent annuellement 4000 tonnes.

Outre ces usines, les seules que la province possède sont celles de Montréal et de Québec où sont fabriqués sur une grande échelle, les roues pour chars et une infinité d'objets, depuis les plus gros engins jusqu'aux clous du commerce.

La réponse d'un patriote.

Le Dr. Lachapelle, un pènard de St. Henri écrivait à un confrère de Hull, la lettre qui suit :

"Si tes opinions et ton temps te le permettent, viens, à la fin de la semaine prochaine, faire un tour dans la paroisse pour aider à la cause conservatrice [sic] dans ton comté. D'après toutes les apparences, et autant que je puis en juger la lutte est très chaude et nous avons

besoin de réunir, en un faisceau compacte et fort, tous les résourcés qui sont à notre disposition....."

"Dr. S. LACHAPELLE."

Le Dr. Beaudin de Hull, à qui ce pathétique appel a été fait, s'est empressé de répondre qu'il n'était pas prêt à trahir la cause nationale, pas même pour les beaux yeux de son confrère Brison, pas même dans le prétexte des intérêts conservateurs, personifiés dans le Gambottiste Chaplain, et les dignes chevaliers du neud coulant qui sont les exécutés des volontés tory-orangistes du grand homme.

"Nous extrayons ce qui suit de sa réponse : "Mon cher Séverin,

"Si je suivais mes opinions et si le temps et mes occupations me le permettaient, je serais à St. Isidore, St. Constant et St. Philippe pour encourager mes vieux amis à supporter la cause nationale en VOTANT POUR ODLON GOYETTE.

"Tant que Sir John sera là, un catholique Canadien-Français ne pourra aider de près ou de loin quiconque voudra marcher avec lui..... Pourquoi n'être pas nous Canadien-Français, ce que sont les Irlandais, les Anglais, les Écossais, etc. etc. ?"

"DR. BEAUDIN."

Nous recommandons ces paroles aux nombreux amis que le Dr. Beaudin compte dans Laprairie.

Voilà une opinion désintéressée, qui vient à point pour contrebalancer celle d'un parent qui, malheureusement subit en ce moment l'esclavage de l'aveugle esprit de parti et qui sacrifie ses véritables sentiments à la tyrannie de la clique.

Les variations de la "Minerve."

Ce correspondant n'est pas mieux informé lorsqu'il parle de la position officielle de M. Gellinas comme chef du bureau des Débats français.

Cette position n'empêche aucun des membres de ce bureau de se mêler de politique ou de journalisme en dehors de la session, tout comme les rapporteurs officiels.

Sous le régime MacKenzie on permettait même au greffier adjoint et traicteur des procès-verbaux d'exercer leur profession et de se mêler de politique.

La *Minerve*, 18 juillet 1887.

La *Minerve*, 15 juillet, 1884.

Ainsi, en 1884, M. Gellinas traducteur, s'occupe de politique, et c'est parfait.

En 1887, M. Poirier, traducteur, s'occupe de politique et c'est scandaleux !

Bénes de Laprairie.

Si le succès de l'assemblée tenue à Laprairie samedi dernier, jour de la présentation des candidats, conserve son effet, il est bien certain que M. Goyette sera élu par une bonne majorité.

Étaient présents du côté national, L'hon. M. Mercier premier ministre, les Hons. Duhamel et McShane, Bellerose, MM. R. Préfontaine, M. P. Chs Langelier, M. P. Gauthier, M. P. Doyon, M. P. St. Marie, M. P. Choquette, M. P. Bassinet, M. P. P. Carlin, M. P. P. Pilon, M. P. P. M. Pelland, Dr. Roy, L. P. Pelletier de la Justice, G. Marchand, P. Tremblay.

Du côté des bleus : L'hon. M. Taillon, M. Tassé ex-M. P., M. M. Cornélius, P. Pelletier, Leblanc, M. P. P., Dr. Lachapelle, C. Pelletier, Edier, S. Baudin, etc.

M. Chaplain a été cité et voici comment. M. Tassé ayant voulu faire du puff s'est écrié : "M. je suis de l'école des Lapontains, des Morin, des Cartier, des Chaplain."

Une avalanche de sifflets enterra ce dernier nom.

M. Pelletier un rough de Montréal a soulevé un incident qui n'a pas tourné à la gloire de ce pauvre M. Tassé.

Après avoir donné lecture de certains extraits d'une brochure écrite contre le premier ministre

et intitulée : "Les \$5,000 de M. Mercier," il déclara qu'elle a été écrite par M. L. P. Pelletier, et accusa ce dernier d'incapacité, en exaltant aujourd'hui celui qui dégringolait hier.

M. L. P. Pelletier (de Québec) : Dites-vous que c'est moi qui ai écrit cette brochure ?

Philippe Pelletier (Montréal) — Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce que... Le reste se perdit dans le brouhaha qui suit cette réponse. Plusieurs épithètes plus ou moins agréables sont lancées à M. Philippe Pelletier (Montréal).

M. L. P. Pelletier — Cette brochure a été imprimée à la *Minerve*. M. Tassé y a fait mettre mon nom sans mon autorisation, malgré moi, malgré mes protestations. Je le somme de venir ici attester la vérité de cette déclaration.

M. Tassé s'avance et veut éviter de répondre. La foule se met à crier :

"Oui, c'est vrai, s'écrie enfin M. Tassé, mais je ne l'ai pas fait parce que....." Le reste se perdit dans un immense cri de dérision. M. Tassé enfonce son chapeau et se retire confus de sorte qu'on peut dire qu'il a ramporté deux bonnes votes dans la seule journée de samedi.

A ces bons bleus-tory tous les moyens sont bons.

Ils ont voulu représenter M. Mercier comme un révolté contre les évêques et le Cardinal, mais ils se sont fait enfoncer superbement.

M. Mercier est arrivé sur l'estrade avec une approbation de sa conduite en règle, de Rome, au sujet de l'affaire des jésuites. M. Mercier venait de télégraphier à Rome et de recevoir la réponse. Voici ces documents :

"Accusatus sum quod rebellis fuerim contra episcopos copos procerum jesuitis jura civilia. Debeo me defendere publice, sabato proximo. Humile sollicito declarationem Suae Sanctitatis de falcitate illius accusationis."

"HONORÉ MERCIER, Prores Ministeri Provinciae Quebecensis." (Traduction)

Je suis accusé de m'être révolté contre les évêques en procurant aux jésuites les droits civils. Je dois me défendre publiquement samedi prochain. Je sollicite humblement une déclaration de Sa Sainteté concernant la fausseté de cette accusation.

HONORÉ MERCIER, Premier Ministre de la Province de Québec.

RÉPONSE : "Roma, 22 Julii.

"Honoré Mercier, Primo Ministro, Montréal.

"Dici nequis rebellis episcopis ex Jesuitarum incorporatione, quam Ipse Summus Pontifex petere permisit."

"Cardinali Simoni." (Traduction)

"On ne peut vous appeler rebelle envers l'épiscopat pour avoir incorporé les Jésuites puisque le Souverain Pontife Lui-même a permis de demander cette incorporation."

Qu'on vienne encore crier que M. Mercier est un révolté contre le Cardinal et les évêques !

Après lecture de ces télégrammes qui ont causé une désagréable surprise dans certains quartiers, M. Mercier passe à la politique. Il a accordé une indemnité additionnelle aux députés à cause de la longueur exceptionnelle de la session, l'opposition elle-même a demandé une augmentation de \$200.

La motion Garneau n'a pas été présentée de nouveau parce que le peuple s'était prononcé au 14 oct. d'ailleurs l'ouvrage était tellement pressé, les réformes tellement urgentes, qu'il a été impossible de s'en occuper.

Le nombre des employés publics a été augmenté il est vrai, mais les dépenses sont restées les mêmes.

Il a fallu en agir ainsi, pour faire l'ouvrage laissé inachevé par les gouvernements précédents.

Quant à l'emprunt, pour payer une dette flottante de \$7,000,000, il n'a demandé que \$3,500,000. L'emprunt n'est pas encore fait, il ne se fera qu'au fur et à mesure que ce sera nécessaire. Il faut ressortir les avantages d'un emprunt consolidé au taux de 3 1/4 p. c. sur des emprunts temporaires payant des intérêts de 6 à 7 p. c.

Il n'est pas certain non plus qu'il sera nécessaire d'effectuer un emprunt pour tout le montant. Les choses vont bien, l'argent entre en caisse.

Il y a quelques semaines, le gouvernement

—Eh bien ! Davy, dit James, puisque tu as prêté le serment, et que tu es un homme perdu si tu oses me trahir, tu apprendras tout, et tu sauras à quelle fin j'ai besoin cette nuit de ton concours ; si tu es raisonnable, tu n'auras pas lieu de t'en repentir. Vois-tu, mon ami, depuis que la saine raison est venue se loger dans ma tête, je n'ai rien fait, pour soutenir ma vie, que de rendre plus légères les bourses des riches, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre.

Davy, à ces mots recule d'effroi ; mais il reprend aussitôt son impassibilité ; car il ne s'était attendu à rien de mieux de la part de cet homme.

—Ainsi vous avez volé et pillé, monsieur James ? dit-il.

—Fi donc ! reprit le séducteur avec un rire moqueur ; qui donc s'aviserait de donner à cette chose un si vilain nom ? Je n'ai fait que reprendre ce qui me revenait à juste titre. Tu es encore bien jeune et inexpérimenté ; le monde n'a pas été créé pour qu'un petit nombre uage dans les richesses ; pendant que la plupart des hommes croissent dans la pauvreté et meurent de faim. J'ai seulement repris ce que les riches se sont appropriés par la ruse et les intrigues. Commences-tu à être mieux éclairé ?

Davy ne répondit pas ; il se détourna pour cacher l'horreur que les paroles insolentes du scélérat avaient excitée dans son âme. James,

qui se persuadait de plus en plus que son pauvre débiteur entrerait dans ses vues, continua ainsi :

—Ce soir, nous pourrions tous deux, si tu avais un peu de courage et de résolution, frapper un coup capital. Tu serais à l'abri de la misère pendant toute ta vie, et moi-même j'espère en gagner assez à cette affaire pour pouvoir passer le reste de mes jours dans la tranquillité et l'aisance. Dis-moi, puis-je compter sur toi ?

—Parlez, reprit Davy, qui voulait connaître à fond toute la scélératesse de cet homme.

Dans la rue du Régent, continua James tout bas, en s'approchant de Davy, et en jetant autour de lui des regards inquiets, demeure un riche avare, un marchand qui a toujours d'énormes sommes d'argent dans son bureau. Depuis longtemps j'ai conçu le plan de rendre un peu plus légère la caisse de ce millionnaire ; mais je n'osais pas entreprendre seul ce fameux travail, attendu qu'il y a toujours un de ses employés qui couche à côté du comptoir. Mais la chose peut se faire parfaitement bien à deux ; toi et moi nous pourrions facilement venir à bout de ce jeune homme, s'il venait à se réveiller, et, s'il se mettait à crier, il y aurait moyen de le faire taire. D'ailleurs on l'entendrait à peine : j'ai soigneusement examiné la maison, j'ai à ce sujet les plus petits détails, et je sais que le maître et ses domestiques couchent dans

les étages supérieurs. Il faudrait que le gardien du comptoir eût de fameux poumons pour les réveiller par ses cris. Dès que nous nous serons emparés de lui et que nous l'aurons garrotté, tu n'auras qu'à porter la main sur les pesants sacs remplis de pièces d'or, qui se trouvent dans la caisse, et tu en auras assez pour tout le reste de tes jours. Me comprends-tu Davy ?

Des milliers de guinées sont contenus dans ces sacs.

—Je vous comprends bien, monsieur James, répondit Davy, qui tacitement avait pris la ferme résolution d'entraver le projet du misérable. Mais dites-moi, comment pénétrons-nous dans la maison ?

James éclata de rire.

—Me crois-tu donc si novice dans cet art, pour que tu t'imagines que je me laisse arrêter par des bagatelles pareilles ? Tiens, regarde, ajouta-t-il, en sortant de sa poche un trousseau de clefs, de passe-partout et d'autres instruments. Aucune serrure, aucun verrou ne résiste à ces baguettes magiques. Allons, camarade, n'hésite pas plus longtemps, et touche là ! Veux-tu dans cette affaire me prêter ton concours ou non ?

—Dites-moi d'abord comment s'appelle cet homme que nous devons dévaliser, reprit Davy. Il est naturel que pour faire un tel pas, on s'en-toure de tous les renseignements.

James hésita un moment avant de répondre à cette question. La crainte d'être trahi paraissait l'occuper sérieusement. Mais, réflexion faite, il résolut de ne plus cacher son jeu en rien.

—Il est impossible, se dit-il, qu'un si pauvre diable, comme l'est Davy, que d'un instant à l'autre je peux faire traîner au cachot, repousse une occasion aussi favorable, qui lui permet de se créer une brillante position.

A Continuer.

PETITE RÉCRÉATION DU DIMANCHE

LOGOGRIFHE.

Je parle avec mon chef quelquefois au hasard : Remplacé par un C sur moi l'on se repose. Par un D l'on me prend à chaude et froide dose. Avec L de travers se tourne mon regard ; Avec l'M on me voit voler de toute part, L'S d'un arbre abattu me fait marquer la place On désigne le nom d'une superbe race ; Par un T du clavier indisponible objet, On me voit de ses sons l'harmonieux effet, Enfin, privé de mon chef, mon humeur vagabonde, A l'entour du Dijon fait bouillonner mon onde.

(Le mot au prochain numéro.)

Le mot de la précédente charade est : PINSON.

Btes-vous presbyte ou myope ? allez vous choisir une paire de lunettes B. Laurance chez J. B. Ouellet.

d'Ontario, payait \$100,000, en acompte sur la dette des écoles communes.

Hier la corporation de Montréal réglait sa dette et payait au gouvernement \$125,000.

Les procès contre les banques en Angleterre ont été gagnés par le gouvernement et la somme des arrérages et frais s'élève à plus de \$900,000,00.

La taxe sur le capital payé des corporations commerciales devait, d'après ses prédecesseurs, rapporter un revenu de \$24 000. Ce capital ayant maintenant doublé, le revenu sera probablement de \$150,000.

On l'a attaqué sur la question de l'éducation. Sur ce point il n'a qu'un désir, c'est d'aider en autant qu'il le peut à répandre l'éducation parmi le peuple.

Il veut que les écoles deviennent plus nombreuses, que la maison d'école, au lieu d'être la bâtisse la plus laide et la plus isolée de la paroisse, soit une jolie maisonnette entourée d'arbres et de fleurs, où les enfants se rendront et même avec plaisir. Cela ne veut pas dire qu'il soit opposé aux maisons d'éducation supérieure, au contraire, il reconnaît toute leur importance et est disposé à leur donner tout l'aide possible, mais tout le monde ne peut en voyer ses enfants au collège, tandis que tous les peuvent envoyer à l'école.

Bref, les nationaux ont eu les hommes de la journée.

NOTES POLITIQUES.

Il est rumeur que M. Rodolphe Roy, avocat de Québec, se présente dans le comté de Charlevoix, si M. Chs Angers, avocat de la Malbaie, n'accepte pas la candidature.

M. Deschênes, député de Témiscouata a produit en cour une confession de jugement contenant à l'annulation de son élection, pour corruption et manœuvres frauduleuses. L'enquête devait commencer le huit août, mais M. Deschênes n'a pas voulu attendre la preuve écrasante qui devait être produite.

La nomination dans Renfrew a eu lieu mardi et la votation se fera mardi le 2 Aout.

Les candidats sont : pour le parti national M. McIntyre, magnat du pacifique et Ferguson, tory.

Malgré l'absence de M. McIntyre qui est actuellement dans l'Ouest on a la quasi certitude qu'il sera élu.

Les variations de Sir John.

Voici ce que Sir John déclarait dans un discours aux Communes le 6 mars 1878 :

" Il n'y a aucun mal à la réciprocité de tarif. C'est dans notre intérêt, mais je pense que le but d'avoir une politique de représaille dominière est d'amener la réciprocité, car si vous êtes pour l'avoir, vous l'avez de cette façon seulement. Les américains ne nous donneront jamais la réciprocité à moins que nous leur montrions qu'ils y ont avantage. Pourquoi nous donneraient-ils la réciprocité, si notre marché leur est ouvert aujourd'hui. C'est en leur fermant notre marché qu'ils nous ouvriront le leur."

Ainsi Sir John déclarait que l'objet de la politique nationale était d'amener la réciprocité.

De plus, la résolution dans laquelle Sir John faisait la déclaration de la politique nationale avant les élections de 1878 était rédigé en ces termes :

Que cette chambre est d'avis que le bien être du Canada exige l'adoption d'une politique nationale qui, par le judicieux arrangement du tarif, fasse bénéficier les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada; que cette politique retiendra au Canada les milliers de nos compatriotes qui s'exilent chaque année, etc., etc, dirigé comme elle doit l'être, dans le sens d'une réciprocité de tarif avec nos voisins, suivant les besoins des divers intérêts du Canada tendra grandement à procurer à ce pays, la réciprocité de commerce.

Ainsi la réciprocité commerciale était le but de la " politique commerciale."

Aujourd'hui cependant, les tories affectent de voir l'annexion dans la réciprocité. D'après eux, la prétendue " politique commerciale" nous conduit donc fatalement à l'annexion.

L'opinion publique ne se laissera pas entraîner par ces variations illogiques.

Nouveaux magistrats.

POUR LE DISTRICT D'ARTHABASKA :

MM. Prospère Sylvestre, Patrick Dore, Bruno Forcier Hubert Pinard, cultivateurs; et John Courchène, marchand, de Saint-Germain de Grantham; Joseph Auguste Bousquet, hôtelier; William Mitchell, commerçant; Elzéar Adolphe Piché, marchand; François-Xavier Janelle et Charles Borromée Lafond, cultivateurs, de Drummondville, tous du comté de Drummond; Louis Thibault, Joseph Brissette et Ignace Gagnon, cultivateurs; Joseph Baril, marchand; et Louis Lavergne, notaire, de Stanfold; Narcisse Fontaine et Evangeliste Leblanc, cultivateurs, de Saint-Paul de Chester; Pierre Roy et Cyprien Proulx, cultivateurs, de Saint-Rémi de Tingwick; Lucien Guilmette et Carolus Ducharme, cultivateurs, de Saint-Albert de Warwick; Homère Guay, Enoch Auger marchands; James Beland et Zéphirin Perrault, cultivateurs, de Victoriaville; Wilbrod Demors, Modeste Poisson, Eusèbe Drouin et Arsène Lafond, cultivateurs, de Saint-Norbert; Ferdinand Beauchêne, marchand; William Blanchet, Nazaire Dion, cultivateurs, et George Spéard, menuisier, d'Arthabaskaville, comté d'Arthabaska.

UNE SUGGESTION.

M. D. E. Cameron, de Lucknow, Ontario, adresse la lettre suivante aux journaux :

L'année 1837 a vu la naissance du gouvernement responsable au Canada.

Voilà cinquante ans que notre pays jouit de ce régime béni pour lequel les réformistes ont si longtemps combattu parce qu'ils y voyaient une protection contre la corruption et la rapacité du parti tory.

Les fêtes jubilaires étant à la mode, il m'est venu à l'idée que ce serait à propos, en même temps qu'instructif et intéressant, de célébrer dignement le demi-centenaire du home rule canadien.

La fête pourrait prendre la forme d'une grande convention des libéraux du Dominion, qui se réuniraient à Toronto, en septembre sous les auspices des jeunes libéraux.

La convention de l'an dernier ayant eu lieu à Montréal, j'ai la conviction que nos amis de la province-sœur de Québec s'associeraient de tout cœur au projet et nous enverraient un fort contingent, et que les autres provinces s'y feraient aussi représenter.

Je me contente d'émettre l'idée; si on l'approuve, l'association des Jeunes Libéraux pourrait s'en emparer à son tour et la mener à bonne fin.

La convention offrirait aussi de prendre en considération et de discuter l'absorbante question de l'Union Commerciale; en faveur de laquelle j'ai raison de croire qu'il y aurait parfaite unanimité parmi les Jeunes Libéraux.

LES ENNEMIS DE LA FRANCE.

Nous lisons dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*. — " Au moment, dit-elle, où la sagesse de tous les peuples donne les mêmes leçons, met fin aux luttes confessionnelles et partout recherche l'alliance du catholicisme; sur un seul point du monde, des hommes qui se croient politiques et se disent patriotes préparent une guerre entre le pays et la société. Le pays choisi par eux pour cette expérience est celui où les catholiques forment une population plus nombreuse et moins divisée, où le catholicisme, aussi ancien que la nation, a pénétré dans les origines, domine l'histoire, forme les mœurs, inspiré le génie. Ils veulent cette lutte après une révolution qui a réformé les anciens abus de l'Eglise, dépouillé le sacerdoce de ses richesses, de son autorité politique, près de cent ans après un traité qui a mis le clergé dans la dépendance du pouvoir civil, donné les charges ecclésiastiques à des hommes nés du peuple, formé des prêtres réguliers de mœurs charitables, dévoués à leur patrie. Ils ont commencé les hostilités le jour où dans la nation mutilée par la guerre étrangère toute discordance devenait sacrilège, où dans les provinces perdues le clergé catholique demeurait l'âme de la protestation contre la conquête et de la fidélité à la patrie. Ils vont consommer la rupture le jour où la France, isolée par la force de son gouvernement, suscite par les fautes de ses chefs, dans la papauté son dernier ami, et dans le protectorat catholique sa plus puissante influence au dehors. Ils continuent par leurs lois le mal que l'envahisseur avait commencé par ses armes. Leur crime est d'enlever durant la paix à leur patrie les forces que la guerre même avait respectées. Ces hommes, conscients ou non, sont les ennemis de la France."

LES JUIFS EN AMÉRIQUE.

L'influence des Juifs ne se fait pas uniquement sentir en France, dit l'*Evénement*. Elle s'affirme avec autant de force aux Etats-Unis où ils sont déjà à la tête du commerce, de l'industrie et des affaires en général.

Un journal américain nous citait récemment le nom d'un Israélite de New-York, Maxwell, dont la fortune était évaluée à \$8,000,000. Mais Maxwell n'est pas une exception. A part lui, on compte encore dans la seule ville de New-York plus de quarante millionnaires de la race juive.

Il n'y a pas une grande entreprise à New-York, dans laquelle les Juifs ne soient directement intéressés.

Les faits sont là pour le prouver. Les Juifs ont \$6,000,000 d'investis dans le Cotton Exchange à New-York, et ils possèdent dans la ville des propriétés que l'on peut estimer valoir \$100,000,000.

Les transactions les plus considérables opérées par les Juifs de New-York le sont surtout dans le commerce de gros qu'ils contrôlent en grande partie. Le montant d'affaires de ces négociants représente annuellement \$262,000,000.

Ces quelques chiffres montrent déjà que le capital comme l'influence des Juifs, ne sont pas entièrement connus à la France. En Amérique, où il s'est glissé depuis longtemps, le Juif envahisseur n'a pas tardé à s'emparer des premières places ni à arrondir son magot.

EN ROUTE POUR LE CANADA.

Nous notons parmi les derniers départs pour le Canada, M. Dunerin grand propriétaire de la Giroude.

M. Masson, cultivateur des Vosges, ancien colon australien.

M. Maroux, cultivateur de Périgueux (Dordogne). M. Meyer, Joseph, Alsacien naturalisé Français. M. Louis Augustin, mécanicien, de Lyon, qui a une place assurée dans les ateliers du Grand Tronc, parti avec toute sa famille.

Nouvelles religieuses.

Dimanche à Saint Germain de Grantham, Sa Grandeur Mgr. Gravel, évêque de Nicolet, a conféré l'Ordre de la prêtrise à M. l'abbé Pinard.

Le Pape a décidé qu'il n'y avait aucune raison pour lui d'intervenir dans la question des Chevaliers du Travail.

Le Saint Père a communiqué cette décision au cardinal Gibbons.

Mardi, fête de Sainte-Anne, il y a eu à cette occasion un sanctuaire de cette grande thaumaturge, à Beupré, couronnement de la magnifique statue qui est dans le sanctuaire. Son Eminence le cardinal Taschereau présidait à la cérémonie qui fut des plus imposantes et à laquelle des milliers de personnes assistaient.

Mgr. Persico, représentant particulier du Vatican en Irlande, a adressé au Pape un rapport de sa mission en ce pays. Il retournera à Rome au commencement d'août.

Son Eminence le cardinal Siméoni vient d'envoyer à l'évêque actuel de Providence, la réponse à une demande de Mgr. T. Hendriksen au sujet des honoraires de messe.

Mgr. Thomas H., dans une lettre circulaire en date du 18 mars 1885, déclare que les fidèles, désireux de faire chanter une messe devraient donner \$10,00. L'organiste et chœur étant payés, le surplus de l'honoraire appartenait au curé, qui devait donner au célébrant deux ou trois piastres.

La Sacrée-Congrégation, en date du 10 juillet 1886, répondit que tout honoraire, les chœurs étant payés, appartient au célébrant, le curé n'ayant aucun droit au partage.

UN JARDIN PAYANT.

Il y a à peine deux ans, un M. Slaw, de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse, fit l'acquisition de six acres de terre, qu'il transforma en jardin. Le changement qu'il a fait subir à ce morceau est réellement merveilleux, et prouve le succès qui couronne les efforts de tout horticulteur énergique. Cinq acres sont plantés d'arbres fruitiers de différentes sortes. Il y a quatre mille groseillers, actuellement chargés de ce fruit qui promet de le récompenser largement de son temps et son argent. Il en aura environ 200 boisseaux cette année. Il vendra aussi pendant l'été environ trois tonnes de rhubarbe. Il attend de ramasser environ 3000 pintes de petits fruits, consistant en fraises, framboises, bleuets et raisins. M. Slaw a en outre un millier d'arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers et pruniers, qui vont lui faire un large revenu.

Son exemple pourrait être suivi avec avantage par les fermiers des autres localités. Il ne faut que de la bonne volonté et de la persévérance pour arriver au succès.

LA MISÈRE AU LABRADOR.

Un missionnaire du nom de Colley au Labrador vient d'adresser aux journaux une lettre remplie de détails étonnants du terrible dénuement et de la famine même qui règne sur les côtes sauvages de ce pays stérile. Il corrobore les témoignages de disette publiés l'été dernier et déclare que la population est accablée de pauvreté et les paroles manquent pour peindre ses souffrances. Un père de famille rendu fou par la faim, les femmes ont été obligées de vendre leurs anneaux de mariage et les hommes leurs fusils pour acheter du pain. M. Colley lui-même parcourra 125 milles avant de pouvoir trouver un quart de farine. Il demande des secours immédiats et prie le gouvernement de transporter ces pauvres gens dans quelque autre partie du pays.

RÈGLEMENTS DE QUARANTAINE.

Un extra de la *Gazette du Canada* a été publié samedi contenant des règlements de quarantaine pour la Grosse Ile et autres stations de quarantaine. Aucun navire ne pourra atterrir à Rimouski à moins que l'officier de la quarantaine ne soit convaincu qu'il n'y a aucune maladie contagieuse à bord; toute personne atteinte du choléra sera débarquée à la Grosse Ile et le navire désinfecté; tous les passagers d'entrepont seront vaccinés, à moins qu'ils ne puissent l'avoir été de l'autre côté de l'Atlantique dans l'espace de moins de sept années et dans le cas où il y aurait eu un cas de petite vérole à bord, alors tous les passagers devront être revaccinés. Si une personne refuse de se faire vacciner, elle sera débarquée à la Grosse Ile et mise en quarantaine et les frais en seront chargés au navire.

Choses et autres.

Il vient de mourir à Garsins, dans le diocèse de Belley, un vieillard ecclésiastique, l'abbé Angris, qui était curé de cette paroisse depuis 1826. Il était âgé de 88 ans.

Une enquête officielle qui vient d'être faite à Washington a établi qu'une femme de la Virginie occidentale nommée Brown a eu trente-six enfants d'un seul mariage, dont vingt garçons. Seize de ces derniers ont servi dans l'armée des Etats-Unis; deux ont été tués pendant la guerre et les quatorze autres reçoivent actuellement des pensions du gouvernement.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse vient d'ajouter quatre nouveaux membres à son conseil législatif. L'un d'eux est un acadien français d'Aricot, l'honorable Isidore Leblanc. C'est la quatrième fois depuis trente-deux ans que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse confère cet honneur aux Acadiens.

M. F. X. Bertrand, de Ste. Croix (Lotbinière) est possesseur de deux grandes fromageries établies dans sa paroisse, d'une capacité respective de 9,000 lbs et de 4,000. Il a été fabriqué et vendu dans le mois de juin 31,154 lbs, de fromage d'excellente qualité. Ces chiffres indiquent le succès remarquable de l'entreprise.

Et vous, Messieurs, votre vie vous fait-elle défaut lorsque vous voulez cuire ou Broder? Achetez les célèbres lunettes B. Laurance chez J. B. Ouellette.

ACCIDENTS.

L'autre jour, M. l'abbé Caron, curé de Tadoussac, descendait en voiture une côte d'environ 200 pieds de hauteur, lorsque son cheval eut peur et tomba dans un ravin de 30 pieds de profondeur, entraînant la voiture et le malheureux prêtre. Dans sa chute celui-ci faillit se tuer, mais heureusement il n'a eu qu'une épaule disloquée. Il est très souffrant.

Un habitant de la Baie Saint-Paul s'est fait tuer mardi après midi, sur le chemin de fer de Témiscouata, près de Saint Honoré, sur la section de O'Neil et Campbell.

La charge de dynamite que l'on avait placée ne partant pas aussi vite qu'on l'aurait cru, l'ouvrier se redressa imprudemment au dessus de la mine qui céda aussitôt. Le malheureux fut horriblement blessé à la tête et au corps et il expira sur le coup.

Dimanche à Sainte-Anne de Beupré, pendant la messe solennelle chantée par les congréganistes de Saint-Roch, un acolyte passa près du rideau qui divise actuellement le sanctuaire en deux parties et qui dérobe aux regards du public les travaux qu'on exécute au maître-autel, et mit le feu à ce rideau avec un cierge allumé. Le rideau s'enflamma avec la plus grande rapidité, mais des congréganistes qui se trouvaient dans le sanctuaire se précipitèrent immédiatement sur le théâtre de l'incendie et éteignirent les flammes en déchirant le rideau et en le battant aux pieds. En une seconde ce commencement d'incendie fut maîtrisé, sans que l'office divin fût troublé en aucune manière.

ÉTATS-UNIS.

Le Alle de Thomaston, Maine, et toutes les environs ont été mis en émoi par une explosion formidable; la manufacture de poudre Warren venait de sauter et un malheureux ouvrier, nommé George Shepperd âgé de trente ans, avait été tué sur le coup. On ignore quelle a été la cause de l'explosion.

— Des nouvelles reçues de la vallée de la rivière Mill, annoncent que l'écluse du moulin à farine de C. E. Thayer et celle de Morton, se sont rompues. Une partie des fondations du moulin à farine Hill a été détruite à Williamsburg.

A Great Barrington, un homme a perdu la vie dans les eaux; 23 ponts, plusieurs moulins et manufactures ont été endommagés par les flots.

Les plus grands dommages ont été causés dans les vallées des rivières "Green" et "Blue"; les eaux de cette dernière surtout se sont gonflées rapidement et ont causé les plus grandes pertes du côté de New-York.

Les eaux qui retenaient les immenses écluses, se sont répandues, une fois celles-ci rompues, sur tout le pays environnant; les diverses petites rivières qui se joignent à la rivière Mill ont été gonflées avec rapidité.

Les dommages s'évaluent à \$500,000.



ARTHABASKA

Cour Supérieure—District de Montréal.

No. 163.—DOMINA REGINA, Demanderesse; contre JOHN TRÉNOLME et al, Défendeurs. Comme appartenant au défendeur Zotique Aubertin.

Une terre faisant partie du lot numéro vingt-deux du premier rang du canton de Tingwick, contenant soixante-huit acres en superficie, connue et désignée sous le numéro quatre vingt-un, du cadastre officiel du dit canton de Tingwick.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Médar de Warwick, le VINGT-SIXIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

AUGUSTE QUESNEL, JR., Député-Sherif.

Bureau du Sherif, Arthabaskaville, 21 juillet 1887.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

C. C. A. No. 147.—L. P. E. CRÉPEAU, Demandeur; contre AUGUSTE QUESNEL, JR., Défendeur.

Un emplacement composé des numéros 221, partie de 222, et partie de 223, du cadastre officiel du village d'Arthabaskaville; borné au nord-est par partie du numéro deux cent vingt-deux, au sud-est par le chemin provincial et le numéro deux cent vingt, au sud-ouest par les numéros deux cent vingt, deux cent dix-neuf et deux cent vingt-neuf, et au nord-ouest par partie des numéros deux cent trente-trois et deux cent vingt-huit, du dit cadastre.

Pour être vendu en mon bureau, au palais de justice, à Arthabaskaville, le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

AUGUSTE QUESNEL, Sherif.

Bureau du Sherif, Arthabaskaville, 21 juillet 1887.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

C. C. A. No. 124.—L. P. E. CRÉPEAU, Demandeur; contre FRANÇOIS HINCE, Défendeur.

Un emplacement faisant partie du lot numéro six, du troisième rang du canton d'Arthabaska, contenant cinquante pieds de front sur cent cinquante pieds de profondeur, mesure française; borné devant au cordon des troisième et quatrième rangs, en arrière au sud-ouest et du côté nord-ouest à Thomas Baril, et du côté sud-est à W. H. Felton on représentants, connu sous le numéro 161, du cadastre officiel du village d'Arthabaskaville—avec maison et autres bâtisses dessus construites.

Pour être vendu en mon bureau, au palais de justice, à Arthabaskaville, le VINGT-QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

AUGUSTE QUESNEL, jr., Député Sherif.

Bureau du Sherif, Arthabaskaville, 21 juillet 1887.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et défrisés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Les succès sans précédent qu'il a obtenus ont été la cause de sa renommée. Il est le seul qui ait été recommandé par les médecins les plus célèbres, alors qu'il n'avait rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

La méthode de cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il atténue l'action des glandes sebées, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H. Chez tous les marchands de Médecines.

L. B. BRUNELLE

Huissier C. S.

ARTHABASKAVILLE.

Se chargera de toutes collections qu'on voudra bien lui confier. Bureau en face du Collège.

LISTE DES LICENCES octroyées par le Percepteur du Revenu de la Province, pour le District d'Arthabaska, depuis le 1er Mai au 1er Juillet 1887, les deux jours inclus :

AUBERGES.

Vital Côté Plessisville, Richard St. Pierre do, Dame Jos. Prince do

MAGASINS DE LIQUEURS EN DETAIL.

W. J. Turner Thetford Sud, Paul Trépanier do Nord

HOTELS DE TEMPERANCE

Dame J. A. Mailhot L'Avenir, Pierre Roy South Durham, Dame Dolphis Tourigny Victoriaville, Dolphis Guilmette Princeville, Calixte Leblanc Arthabaskaville, A. B. Desrochers do, Henry Hébert South Durham, Ths. J. Samson Victoriaville, Bruno Daigle French Village, W. J. Hamilton French Village, Olivier Ricard Balstrode

MAGASIN DE LIQUEURS EN GROS, (Scôt Act.)

H. H. Guay Victoriaville

VENDEURS (Scôt Act.)

Dame L. Beauchêne Princeville, Jos. Boisvert Drummondville, Pierre Roy South Durham, Hôtel-Dieu Arthabaskaville, Ferd. Devarenne St. Cyrille, Wilbrod Demors St. Norbert

COLPORTEURS.

Cyril Deshaunais Walker's Cutting, Dumas Onimet, fils, St. Eugène, Georges Rainville St. Germain, Jean Saproin Montréal

POUDRE EN DETAIL.

J. B. Préfontaine & Cie Durham Sud, Jas. Huston Stanfold, David Bergeron Blandford, John Moisan Drummondville, Philippe Hébert Tingwick, Désiré O. Bourbon Victoriaville, Paul Tourigny do, J. D. Lacroix Plessisville, Henry Cross Maple Grove, Louis O. Pepin Arthabaskaville, J. E. George Inverness

ENCANTEUR.

Elzéar Piuze Arthabaskaville

Bureau du Percepteur, Arthabaskaville, 4 Juillet 1887.

T. COTÉ, P. R. P. D. A.

A VENDRE

OU A LOUER

A Victoriaville,

Un magnifique Magasin en Brique, vis-à-vis la Poudrière.

A Arthabaskaville,

10. Une maison à deux étages avec une Boulangerie complète; 20. Une maison voisinant le Palais de Justice.

Possession donnée de suite. Arthabaskaville, 20 Avril 1887.

E. L. PACAULD, Propriétaire.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi pernicieuses que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toue ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toue s'en suivit et le passage de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernière ressource, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil se rétablit, et la toue cessa. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
HORACE FAIRBANKS.
Rochingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup — Écoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir. Il eût suffi de quelques heures de la toue pour entraîner l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon enfant. Jugez de mon gratitude. À vous sincèrement,
Mrs. EMMA KENNEY."
150 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'indication me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
JOSEPH WALDEN.
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.
Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.
PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

Avis Public

Toutes personnes enlétées envers la succession de feu le Rvd. Messire Arthur S. de Carufel sont priées de payer au soussigné. Toutes réclamations doivent aussi être produites, sans délai, au
RVD. DAMASE S. DE CARUFEL,
Exécuteur Testamentaire,
St. Barnabé, Comté de St. Maurice.
Trois-Rivières 6 Juin 1887.—Im.



AVIS.

Le Soussigné, à l'honneur d'annoncer, qu'il a ouvert aux Trois-Rivières, Rue du Fleuve, No. 82, (Ancien Hotel Poliquin) un bureau de Courtier maritime, Courtier en douane, Agent pour les certificats au Consulat Américain etc.
Il espère par l'assiduité qu'il apportera, aux affaires qu'on voudra bien lui confier, mériter une part du patronage du public.
EDMOND BLAIS
P. O. Boite 624.
Trois-Rivières le 1er Mai 1887.

A Vendre.

Près du Couvent et de l'église Catholique de Richmond P. Q. une jolie maison à deux étages en brique solide, construite dans le cours de l'année dernière par feu le Dr F. X. Duplessis. Pour les conditions s'adresser sur les lieux au
REV. M. QUINN
Curé de Richmond ou à
M. C. H. DESAULNIERS.
A vendre aussi au même lieu, la pharmacie complète de feu le Dr. F. X. Duplessis.—2m.

AU PUBLIC.

Le soussigné a pris une Licence d'Encanteur et est prêt à entreprendre toute affaire en cette branche aux conditions les plus faciles, promettant entière satisfaction.
Il continue comme par le passé à pratiquer comme Huissier, et se chargera avec plaisir de toutes collections et autres services.
ELZ. PUZE.
Arthabaskaville, 1er Mai 1887.—1a

CHEVAUX.

Deux Pouliches à vendre, de 3 et 4 ans, hauteur 13 et 14 mains (hands) couleur, brun clair et brun foncé.
S'adresser à
JAMES WATSON.
26ème lot St. Pierre Baptiste, Co. Mégantic.

H. H. GUAY VICTORIAVILLE.

ÉPICERIE:--- en gros et en détail.

THÉS, CAFÉS, BISCUITS, AMANDES, RAISINS, BONBONS, LIQUEURS, CIGARES, ÉPICES, &c., &c., &c.

CHEMIN DE FER DU CAP BRETON

SEC-DÉTROIT DE CANO A GRAND NARROWS.

SOUSSION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer du Cap Breton" seront reçues à ce bureau d'aujourd'hui à mercredi midi, le 6 JUILLET 1887, pour certains travaux de construction.
Les plans et devis seront livrés à l'examen au bureau de l'Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer du Cap Breton à Port Hawkesbury, C. B. et après le sixième jour de juin 1887, on pourra se procurer, sur application, les spécifications générales et les formules de soumission.
Aucune soumission sera considérée à moins qu'elle ne soit produite sur les formules imprimées et qu'on ne se soit conformé à toutes les conditions.
Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 27 mai 1887, 3 f }

SITUATION DEMANDÉE.

Une Institutrice diplômée pour école modèle et pouvant enseigner l'anglais demande une situation. Bonnes recommandations fournies. S'adresser à
ELISE SCHELLING Institutrice,
Wotton P. Q.

AUX DAMES.

Les Dames BELLEROSE ont ouvert un Magasin de CHAPEAUX, GARNITURES et ARTICLES DE FANTAISIE, à

VICTORIAVILLE DANS LE BLOC FOIS.

Elles auront toujours en mains les Chapeaux les plus nouveaux et à très BAS PRIX.
Un assortiment considérable. Une visite sollicitée.
Dames E. & O. BELLEROSE,
Victoriaville, 14 Mai 87.—6m p

PAPETERIE

ENCRE, MUCILAGE, CHAPELETS, MÉDAILLES, A VENDRE

A L'HOTEL-DIEU.

AUSSI; MOIS DE MARIE ET AUTRES LIVRES DE PIÉTÉ.

En outre, dans le but de propager la lecture des bons ouvrages, l'Hotel-Dieu a ouvert une bibliothèque dont les livres seront loués à des conditions très-faciles.

LA Compagnie des Ponts en Fer DE MONTREAL.

Ponts en Fer et Acier, Pour Chemins de Fer et Voies Publiques, Toits d'Edifices, Poutres en Fer, etc.

Bureaux et Ateliers:
Rue Ontario..... HOCHELAGA,
A. ROUSSEAU, A. C. MATHER,
Ingénieurs et Propriétaires.
7 Mai 87.—1m.

A Vendre.

1o Le lot de terre No 3 du 6e rang du Canton de Stanfold, à être vendu par lot de 2 arpents de front sur 28 arpents de profondeur, ce terrain est de première qualité pour la culture, à 3 milles de l'Eglise de Somerset.
2o Deux lots de terre de deux arpents de front sur 31 arpents de profondeur, dans le Rang B de Bellevue, Canton de Somerset sud, à 60 arpents de l'Eglise, ayant 12 à 15 arpents de défrichement sur chaque lot, et très propre à la culture.
3o Un lot de 2 arpents de front sur 31 arpents de profondeur, avec 20 arpents en culture; et de plus un bon pouvoir d'eau, un moulin à scie de 30 X 40, deux bonnes roues à l'eau, et une MOULLE SAW avec son agrais, arbre de ligne et tambour valant \$175.
4o Un moulin à vapeur, actuellement en fonction, situé au 9e rang de la paroisse de Ste. Sophie d'Halifax nord, de 25 forces et une chaudière de 14 X 4 1/2 pds, de large avec l'agrais complet, une grande scie ronde, botteuse, moulin à bardeau, et dans un endroit entouré de bois de commerce.
5o Un autre engin à vapeur de 20 forces et une chaudière de première classe.
Le tout à vendre à des conditions très faciles en s'adressant au soussigné à la Station de Somerset Comté de Mégantic.
ANTOINE VALLÉE.
23 avril 1887.—3m.

erre a Vendre.

Une des plus BELLES FERMES de Somerset.
200 Acres en Superficie
TRES FERTILE—BIEN BATIE,
A 2 MILLES DE L'EGLISE CATHOLIQUE
Conditions faciles, s'adresser à
ARCHIBALD McKILLOP,
Ste Julie

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS.

LAURIER & LAVERGNE

Arthabaskaville.
Bâtisse voisine du bureau d'Enregistrement.
W. LAURIER, C. R. JOSEPH LAVERGNE.

CRÉPEAU & CÔTÉ

Arthabaskaville.
Bureau: Rue de la Cour.
EGÈNE CRÉPEAU, C R P H CÔTÉ.

L. J. CANNON, LL. L.

Arthabaskaville.
Bureau: Rue de la Cour, en face du Collège.

E. L. PACAUD, C. R.

Arthabaskaville.
Bureau: Près de l'Eglise.

B. THÉROUX Fils,

ARTHABASKAVILLE.
Bureau, en sa demeure privée. Rue de la Cour près du Palais de Justice.

E. J. HEMMING, D. C. L.

Drummondville, P. Q.

J. S. DOUCET,

Plessisville.

NOTAIRES.

LOUIS RAINVILLE

Arthabaskaville.
Bureau, Rue de l'Eglise. Argent à prêter. Assurance contre le feu, sur la vie. Billets de chemins de fer à vendre pour Manitoba, l'Ontario, le Passumpsic, le Vermont Central, le Grand-Tronc.

LAVERGNE & HÉBERT

NOTAIRES
Stanfold.
L. LAVERGNE, cessionnaire des grefes de feu F. X. Pratte et P. N. Pacaud. J. A. HÉBERT, Notaire.

J. E. GIROUARD (M. P. P.)

Drummondville, P. Q.

E. H. LALIBERTÉ (M. P. P.)

Warwick P. Q.

MÉDECINS.

Dr. E. T. BELLEAU

Docteur en Médecine,
Arthabaskaville
Bureau, en face du Collège.
Consultation à toute heure.

Dr. GRAVEL

Pharmacie du Sacré-Coeur. Assortiment varié et choisi dans sa branche.

DENTISTE

Le soussigné sera à l'Hotel Albion, village d'Arthabaskaville, le dernier vendredi de chaque mois, jusqu'à nouvel ordre.
Le gaz végétal, dont l'usage est sans inconvénient ni danger, sera administré aux personnes qui le désireront comme par le passé.
Dr. G. W. ADAMS L. D. S.

J. N. BERGERON

Médecin Chirurgien
STANFOLD.
Spécialité en médecine. Traitement des maladies des yeux.

N. B.—Venant de recevoir deux séries de verres à lunette, le Dr. Bergeron est en état de donner le numéro des lunettes aux myopes et aux presbytes.

J. E. BERGERON

M. D. C. M. V. S. U.
MÉDECIN CHIRURGIEN OULISTE,
St. Germain de Grantham.
Redresse les yeux des loucheux, opère les cataractes, &c.

J. N. GASTONGUAY,

Arpenteur et Ingénieur Civil,
Tient son bureau rue de la Cour Arthabaskaville.

ASSURANCES.

ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU DE
STANSTEAD & SHERBROOKE.
ÉTABLI 1835
BUREAU DES DIRECTEURS.

GEO. H. ALLAN, Waterloo. JOS BÉDARD Richmond.
S. H. C. MINER, Granby. C. A. BAILY, Cookshire.
F. P. BUCK, Sherbrooke. Lt-Col. BT. MORRIS Ascot
H. B. BROWN, Sherbrooke. M F HACKETT Stanstead
Dr. T. M. PRIME, Knowlton.

H. B. BROWN, Pres't F. P. BUCK, Vice-Pres't
GEO. ARMITAGE, Sec. and Treas.
Pertes ajustées libéralement & promptement réglées.
Risques pris avec soin et GRANDES LIGNES évitées.
LOUIS RAINVILLE, Agent Local.

JE VIENS DE RECEVOIR

A L'O CASION DES FÊTES

LE PLUS

grand Assortiment

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistent en Pianos à queue, (de tous les formats), Pianos droits, (nouveaux modèles), Pianos carrés et Orgues de Ch. - p. les et de Salons

PIANOS

Hazelton, Knabe,

Fischer, Dominion,

Kranich & Bach.

Orgues-Harmoniums "DOMINION". Tous instruments de Choix, les nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.
Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devront venir visiter mon assortiment si possible ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE

1676 Rue Notre-Dame, 1676
MONTREAL,

LA CANADIENNE

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
MONTREAL.

CAPITAL SOCIAL,..... \$300,000.

La seule Compagnie nationale du pays, incorporée par un acte spécial du Parlement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. JACQUES GRENIER, Président de la Banque du Peuple, Président du Comité des Finances de la cité de Montréal et grand négociant.
M. LOUIS TOURVILLE, Ex-Président de la Banque d'Échelaga et grand négociant.
L'honorable H. G. MAILHOT, Maire de la cité de Trois-Rivières.
M. C. C. DELORMIER, Conseiller de la Reine.
M. F. X. BELCOURT, Directeur du bureau Canadien-Français d'assurances générales sur la vie.
Le livre d'actions au fonds social sera déposé et ouvert tout le mois de Mai présent.
Étant à organiser la compagnie, des personnes compétentes sont invitées à faire des demandes pour agences en s'adressant à l'administrateur.
F. X. BELCOURT,
No. 13, rue St. Lambert,
Montréal.

ASSURANCE

MUTUELLE CONTRE LE FEU

DE
Richmond, Drummond & Yamaska

BUREAU: ULVERTON, P. Q.

Établie en 1879.

Pertes réglées promptement.
F. PRÉFONTAINE, JAS. ALEXANDER,
Président, Sec-Trés.

F. X. BILLY

MARCHAND-TAILLEUR,

Victoriaville.

Un bon assortiment de tweeds, dans les goûts les plus nouveaux, serge, fouritures &c &c.
Habits faits sur commande dans les genres les plus fashionables.
Prix modérés et satisfaction garantie. Une visite est respectueusement sollicitée



CONSERVEZ VOTRE VUE

EN PORTANT LES LUNETTES ET LES LORNGONS DE

FRANK LAZARUS

(Ci-devant Lazarus & Morris)

Ces Lunettes et Lorgnons ont été en usage depuis 35 ans et ont donné constamment une satisfaction générale. Ces Lunettes sont les meilleures du monde. Elles ne fatiguent jamais et durent plusieurs années sans nécessiter un changement.

En vente à la pharmacie du Dr. Gravel, Arthabaskaville, Qué., et chez R. Guilmette, Bijoutier, Victoriaville, Qué.

FRANK LAZARUS, Fabricant,
28 Maryland Road, Harrow Road, Londres, Angleterre
—246, Rue St. Jacques, Montréal.
(Autrefois Lazarus & Morris, Hartford, Conn.)
Aucun rapport avec toute autre société dans la Possession du Canada.)

LA BANQUE

Jacques-Cartier

BATISSE VOISINE DU MAGASIN de Mr. D O BOURBEAU.

Victoriaville

Toutes les affaires de Banque seront transigées généralement à cette succursale.
L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus. Nous acceptons les dépôts de 25 centimes et au-dessus

A. MARCHAND; G. E. ST. JEAN
Gérant. Comptable.

Merveilleuse Invention.



L'auriphone du professeur North est un merveilleux instrument qui permet aux sourds d'entendre les conversations ordinaires et quelquefois même à voix basse. Nous en avons un échantillon à notre bureau. Circulaires envoyées demandant toutes les explications. Écrivez nous.—1 Mars 87.

HOTEL RICHELIEU,

MONTREAL.

Entrée: Place Jacques Cartier et Rue St. Vincent — L'intérieur de cet hôtel est de première classe. Le service est fait avec célérité. M. St. Arnaud le populaire gérant en a toujours la direction.
On y rencontre non seulement les principaux hommes d'affaires et de la politique, mais aussi des touristes distingués de tous les pays.
I. DUROCHER Prop.

L'Union des Cantons de l'Est

A NOS ABONNÉS

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.
L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

A NOS CORRESPONDANTS

Toute correspondance devra être accompagnée d'un nom responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.
Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.
Nous répétons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quand à la forme et au fond.

AUX ANNONCEURS

On traitera de gré à gré pour les annonces commerciales à long terme, pour lesquelles annonces, on fera une grande réduction, sinon elles seront chargées aux taux ci-dessus.

On devra, dans tous les cas, donner à l'Administration avis de discontinuer toute annonce à l'expiration du temps fixé, sans quoi la publication en sera continuée au prix convenu, ou au tarif ci-dessus.

Les annonces légales, judiciaires et autres devront être payées d'avance par le procureur ou agent de la partie intéressée, ou par celle-ci, nous réservant notre recours contre l'un ou l'autre, ou les deux conjointement et solidairement s'il y a lieu.

Lorsque les annonces demandées devront être toisées, si elles n'ont pas été payées après la première insertion, elles seront discontinuées sans préjudice à notre réclamation pour la publication de la première insertion contre les parties ou leurs procureurs et agents tel que ci-dessus.

Publié à Arthabaskaville par P. L. TOUSIGNANT & Cie., D. Leblanc imprimeur.